

## COTISATION AMRA 2015 (janvier à décembre)

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

E-mail\*\* : .....

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Membre Bienfaiteur : <input type="checkbox"/> couple ≥ 100 € <input type="checkbox"/> individuel ≥ 80 € | <input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre de l'AMRA) |
| <input type="checkbox"/> Membre de Soutien : <input type="checkbox"/> couple 80 € <input type="checkbox"/> individuel 60 €       | <input type="checkbox"/> Espèces                      |
| <input type="checkbox"/> Membre actif : <input type="checkbox"/> couple 40 € <input type="checkbox"/> individuel 30 €            |   |

**Bulletin à adresser avec le règlement au siège de l'AMRA – Mairie de Morestel – 38510 Morestel**

\* La carte d'adhérent est nominative. En cas d'adhésion couple, merci d'indiquer le prénom de chacun et le nom s'il diffère.

\*\* Utilisation de votre adresse mail : rappel à l'approche des animations (conférence, concert...), appel ponctuel pour une permanence à l'accueil, etc.

Si vous souhaitez recevoir par mail (format pdf) notre compte rendu d'assemblée générale cochez la case .

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : **AMRA – Mairie de Morestel – 38510 Morestel**